

Livret d'accueil

ACCUEIL DE JOUR ALZHEIMER (AJA)

au Centre Hospitalier
de la Tour Blanche



Sommaire

① L'ÉTABLISSEMENT _____	04
Situation géographique _____	04
Missions et objectifs _____	05
L'équipe _____	05
Le fonctionnement _____	06
Les activités _____	07
Présentation d'une journée type _____	08
② FORMALITÉS ADMINISTRATIVES & FINANCIÈRES _____	10
Modalités de prise en charge _____	10
Le financement _____	11
Contact _____	12
③ DROITS DES USAGERS _____	13
Charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance _____	13
Charte des valeurs du Centre Hospitalier _____	14



Livret d'accueil édition 10/2022
Conception, mise en page et prises de vue :
444 communication. Impression : Centr'imprim



L'établissement



Situation géographique

L'accueil de Jour Alzheimer du Centre Hospitalier d'Issoudun est une structure de 10 places destinée à l'accompagnement de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées. Elle propose aux personnes un accueil d'une ou plusieurs journées par semaine dans un espace adapté, chaleureux et sécurisé. Cette structure facilite le maintien à domicile des personnes et apporte un répit et soutien aux familles. C'est un lieu convivial, proche de la vie à domicile.

Le bâtiment a une entrée différenciée de celle du Centre Hospitalier, ce qui permet d'épargner le sentiment d'hospitalisation tout en étant dans un cadre médical.

Les locaux disposent :

- D'un lieu de vie adapté, lumineux,
- Toilettes adaptées et salle de douche si besoin
- D'une cuisine thérapeutique,
- D'un salon
- D'un lieu de repos avec fauteuil adapté,
- D'un espace extérieur clos avec un jardin



- Centre Hospitalier de la Tour Blanche**
Avenue Jean Bonnefont CS 70190
36105 Issoudun Cedex
- Issoudun est à 35km de Bourges, de Châteauroux, et de Vierzon, autoroute à 15 minutes.
- Proximité gare (15 minutes à pied ou en bus de 8h30 à 17h, du mardi au samedi)
- Paris : - ligne directe SNCF 1h50
- moins de 3h en voiture
- 02 54 03 54 03 contact@ch-issoudun.fr

www.ch-issoudun.fr

Missions et objectifs

L'objectif est de contribuer à la qualité de vie de la personne accueillie et de ses aidants dès les premiers symptômes.

L'accueil de jour s'inscrit dans un parcours d'accompagnement personnalisé de maintien à domicile ou de préparation d'un accueil en hébergement permanent.

LES MISSIONS DE L'ACCUEIL DE JOUR SONT :

- Maintenir l'autonomie de la personne à travers les actes de la vie quotidienne et les différentes activités en tenant compte des capacités de la personne et de ses habitudes de vie.
- De maintenir ses capacités cognitives restantes afin de limiter la progression de la maladie
- Préserver et/ou restaurer un lien social et rompre l'isolement
- Préserver ou restaurer l'estime de soi
- Proposer un projet personnalisé
- Permettre un temps de répit à l'aidant

L'équipe

Les professionnels ont reçu une formation adaptée et spécifique pour la prise en charge des personnes accueillies.

L'ÉQUIPE EST COMPOSÉE :

- ✓ D'un médecin coordonnateur qui assure la supervision médicale de l'accueil
- ✓ D'un cadre de santé responsable du service et de l'équipe
- ✓ D'une assistante sociale coordinatrice chargée des admissions, de la mise en œuvre du projet de service, de l'organisation de l'accueil et de l'accompagnement des familles
- ✓ D'une neuropsychologue qui intervient pour
 - une évaluation lors des admissions
 - les activités cognitives
 - en soutien à l'équipe et auprès des aidants dans le cadre du groupe de paroles
- ✓ De deux aides-soignantes à temps plein :

Les aides-soignantes assurent un accompagnement toute la journée. Elles jouent un rôle primordial puisqu'elles sont garantes de l'atmosphère familiale qui doit être de mise dans les locaux. Elles veillent également aux soins de confort.

Les aides-soignantes organisent les activités de la journée et collaborent avec les autres professionnels intervenants. Elles interviennent lors de la formation aux aidants. Elles ont un rôle d'écoute et de conseil auprès des familles.

Interviennent également sur des temps ponctuels :

- ✓ Une ergothérapeute
- ✓ Une infirmière
- ✓ Une psychomotricienne
- ✓ Une zoothérapeute

Le fonctionnement

L'accueil de jour est un lieu de vie qui peut recevoir jusqu'à 10 personnes par jour du lundi au vendredi de 9h30 à 16h00. La structure est fermée les week-ends et jours fériés.

LE TRANSPORT

Le transport n'est pas pris en charge par la sécurité sociale.

Pour les personnes domiciliées sur Issoudun, accueillies à la journée, il peut être effectué par le personnel de l'Accueil de Jour, en fonction des disponibilités et de l'accessibilité de votre logement : 9h et 10h le matin et après 16h l'après-midi. Celui-ci est compris dans le forfait journalier.

Pour les personnes demeurant dans les communes avoisinantes, le transport ne peut être assuré. Cependant, un forfait transport journalier est reversé à l'accueilli par l'établissement en dédommagement.

Les collations et déjeuners servis dans la journée sont fournis par l'établissement. Les repas sont préparés par la cuisine du Centre Hospitalier. Les menus tiennent compte des prescriptions médicales et éventuels régimes validés par une diététicienne. Le Centre Hospitalier répond aux exigences de la loi EGALIM, à savoir 30% de produits locaux et 20% de produits biologiques.

La diététicienne se tient à disposition pour toute question autour de l'alimentation.

LES REPAS

Le repas est un moment d'échange privilégié. Les aides-soignantes doivent veiller à :

- Privilégier convivialité et confort
- Proposer des aides techniques pour favoriser l'autonomie
- Adapter les textures
- Surveiller l'alimentation (trouble de la déglutition, refus alimentaire...)
- Aide à la prise des repas si besoin

Les activités

Dans un environnement convivial et familial, les activités ont des visées thérapeutiques mais sont tout aussi ludiques que culturelles. Elles sont adaptées aux possibilités de chacun.



ACTIVITÉS DE STIMULATIONS COGNITIVES

Dans un climat de détente, un atelier de stimulation cognitive est proposé afin de stimuler les différentes fonctions cérébrales comme la mémoire, l'attention, la compréhension ou encore l'orientation. Il offre un programme d'exercices adaptés à chaque personne.



ACTIVITÉS CUISINE

Les plaisirs de la table permettent à la fois de solliciter la mémoire, les repères temporo-spatiaux, la gestuelle et favorise l'estime de soi.



ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Ces activités font appel aux capacités de création, de concentration et de mémoire comme le chant, la musique, la danse, les activités manuelles...



ACTIVITÉS MOTRICES

Par la gymnastique douce, les promenades, le jardinage, les facultés motrices sont stimulées et préservées au maximum. Des séances de relaxation peuvent être également proposées.



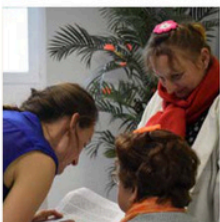
ZOOTHÉRAPIE

La zoothérapie est une méthode thérapeutique qui a la particularité de s'appuyer sur le lien entre l'humain et l'animal. En utilisant l'animal comme médiateur, elle cherche à éveiller des réactions chez une personne afin de maintenir ou d'améliorer ses fonctions physiques, émotionnelles, sociales et cognitives. Elle est bénéfique pour retrouver une dextérité perdue, améliorer les fonctions physiques et favoriser l'adaptation en brisant l'isolement.



SOINS ESTHÉTIQUES

Possibilité d'intervention d'une aide-soignante spécialisée dans les soins esthétiques.



TEMPS FORTS

L'Accueil de Jour accorde une grande importance au maintien du lien social au travers d'activités culturelles :

- Intervention de compagnies de danse et théâtre
- Participation à un concert

Présentation d'une journée type :

MATIN

Accueil des personnes autour d'une collation
Atelier de stimulation cognitive privilégié le matin
Activités diverses (motrice, musique, cuisine...)

DÉJEUNER

Les personnes sont invitées à participer aux tâches de la vie quotidienne
Moment de repos et sieste pour les personnes qui le souhaitent

APRÈS-MIDI

Activités diverses (jeux de société, musique, motricité...) avec une charge cognitive plus modérée



Formalités administratives et financières

Modalités de prise en charge

CRITÈRES D'ADMISSION :

- ✓ Être âgé de 60 ans et plus, sauf dérogation particulière
- ✓ Avoir un diagnostic de maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée posé de préférence par un centre de mémoire ou un neurologue ou un gériatre
- ✓ Ne pas présenter de troubles agressifs importants pouvant mettre en danger la personne, les autres patients ou le personnel
- ✓ Avoir une santé physique ou psychique qui ne nécessite pas une assistance médicale lourde et permanente

CRITÈRES D'EXCLUSION :

- ✗ Une modification de l'état de santé de la personne qui ne correspond plus aux critères de prise en charge par l'accueil de jour,
- ✗ L'impossibilité d'assurer la continuité des soins,
- ✗ Du non-respect du règlement de fonctionnement.

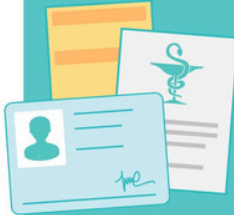
DEMANDE D'ADMISSION :

Si vous êtes intéressés pour faire une demande à l'AJA, vous pouvez contacter notre service au 02-54-03-67-14 ou auprès de la coordinatrice au 02-54-03-55-58 qui vous indiquera les démarches à suivre. Un rendez-vous vous sera proposé pour une visite de pré-admission.

La décision d'accueil à l'AJA est validée par l'équipe.

DOSSIER D'ADMISSION :

Un dossier d'admission avec la liste des documents à fournir vous est remis lors de la pré-admission. L'équipe est disponible pour répondre à vos questions et vous accompagner.



Documents à fournir

- ✓ Photocopie de la carte d'identité
- ✓ Photocopie de l'attestation de sécurité sociale
- ✓ Photocopie de la mutuelle
- ✓ Attestation de responsabilité civile
- ✓ Photocopie de la carte d'invalidité le cas échéant

Participation financière

Le coût total journalier de la prise en charge en accueil de jour est au frais de la personne accueillie. Il est fixé à 30 Euros la demi-journée et 35 euros la journée.

Les factures sont envoyées au mois échu par le service des admissions de l'établissement. Vous pouvez contacter ce service au 02 54 03 63 95.

Aides au financement

Une partie du coût de journée peut être pris en charge par l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ou d'autres organismes. L'équipe se met à disposition pour vous renseigner et vous aider dans cette démarche.

L'accompagnement des aidants

L'accueil de jour est aussi un lieu de répit et d'écoute des aidants. Ils peuvent bénéficier d'un soutien psychologique ponctuel et d'informations pratiques pour les aider au mieux dans leur quotidien.

Des groupes de formation d'aide aux aidants ainsi qu'un groupe de parole gratuits sont organisés.

Partenaires

- ✓ ESA : Equipes Spécialisées Alzheimer
- ✓ Le SSIAD : Service de soins infirmiers à domicile
- ✓ Les associations d'aide à domicile
- ✓ La DPDS : Direction de la prévention et du développement social (évaluateurs APA, assistantes sociales de secteur)
- ✓ L'association APPUI SANTE BERRY
- ✓ La plateforme de répit : dispositif spécifiquement dédié aux proches aidants d'une personne âgée atteinte de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, d'une personne atteinte d'une autre maladie neurodégénérative, d'une personne en perte d'autonomie.
- ✓ L'EMG (Equipe Mobile Gériatrique)
- ✓ Le CM2R : Centre Mémoire de Ressources et de Recherche

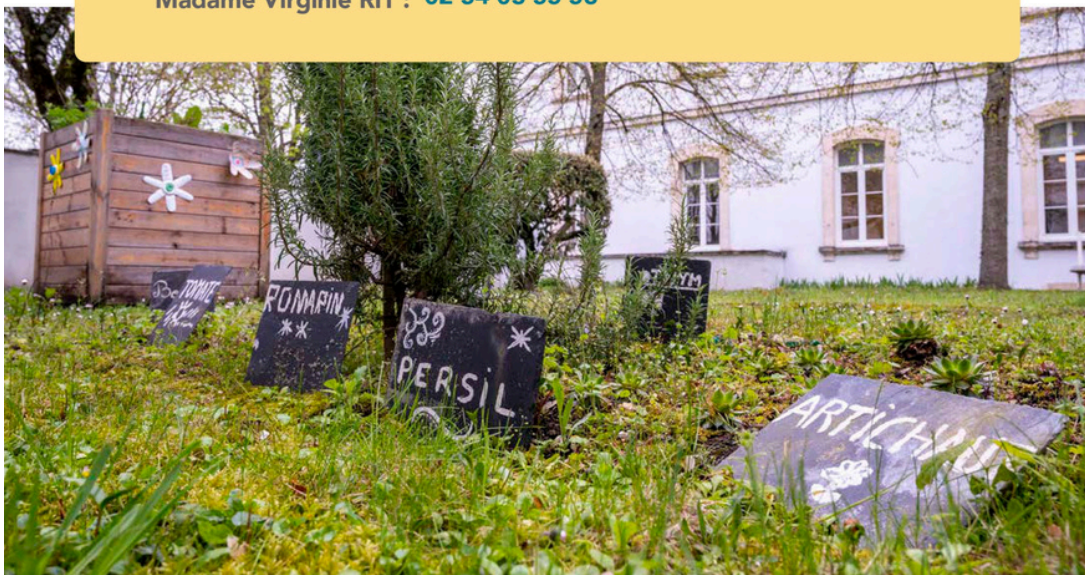
Assurance

L'AJA a souscrit une assurance responsabilité civile qui couvre le personnel soignant ainsi que les dégâts matériels que le personnel pourrait occasionner.

Contact

Accueil de jour : 02 54 03 67 14 ou ajalzheimer@ch-issoudun.fr

Coordinatrice
Madame Virginie RIT : 02 54 03 55 58



CHARTRE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE ÂGÉE EN SITUATION DE HANDICAP OU DE DÉPENDANCE

Lorsqu'il sera admis et acquis que toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance est respectée et reconnue dans sa dignité, sa liberté, ses droits et ses choix, cette charte sera appliquée dans son esprit.

1. Choix de vie

Toute personne âgée devenue handicapée ou dépendante est libre d'exercer ses choix dans la vie quotidienne et de déterminer son mode de vie.

2. Cadre de vie

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit pouvoir choisir un lieu de vie - domicile personnel ou collectif - adapté à ses attentes et à ses besoins.

3. Vie sociale et culturelle

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance conserve la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie en société.

4. Présence et rôle des proches

Le maintien des relations familiales, des réseaux amicaux et sociaux est indispensable à la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance.

5. Patrimoine et revenus

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit pouvoir garder la maîtrise de son patrimoine et de ses revenus disponibles.

6. Valorisation de l'activité

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit être encouragée à conserver des activités.

7. Liberté d'expression et liberté de conscience

Toute personne doit pouvoir participer aux activités associatives ou politiques ainsi qu'aux activités religieuses et philosophiques de son choix.

8. Préservation de l'autonomie

La prévention des handicaps et de la dépendance est une nécessité pour la personne qui vieillit.

9. Accès aux soins et à la compensation des handicaps

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit avoir accès aux conseils, aux compétences et aux soins qui lui sont utiles.

10. Qualification des intervenants

Les soins et les aides de compensation des handicaps que requièrent les personnes malades chroniques doivent être dispensés par des intervenants formés, en nombre suffisant, à domicile comme en institution.

11. Respect de la fin de vie

Soins, assistance et accompagnement doivent être procurés à la personne âgée en fin de vie et à sa famille.

12. La recherche : une priorité et un devoir

La recherche multidisciplinaire sur le vieillissement, les maladies handicapantes liées à l'âge et les handicaps est une priorité. C'est aussi un devoir.

13. Exercice des droits et protection juridique de la personne vulnérable

Toute personne en situation de vulnérabilité doit voir protégés ses biens et sa personne.

14. L'information

L'information est le meilleur moyen de lutter contre l'exclusion.

FNG

Fondation Nationale de Gérontologie
49, rue Mirabeau – 75016 PARIS
Tel : 01 55 74 67 00 – www.fng.fr



Version révisée 2007

CHARTRE DES VALEURS DU CENTRE HOSPITALIER DE LA TOUR BLANCHE

Toute personne est accueillie dans le respect de ses croyances et de son vécu. Dès son arrivée et tout au long de son séjour, les informations la concernant lui sont communiquées afin qu'elle soit pleinement reconnue dans ce qui lui est donné de vivre. Sa prise en soins s'efforce d'être adaptée à ses particularités dans une volonté permanente d'humanisation.

Le Centre Hospitalier de la Tour Blanche est un établissement de santé polyvalent à taille humaine qui accueille ses usagers sans distinction sociale, ethnique ou culturelle. Il offre à la population du bassin de vie un accès aux soins diversifié par son ouverture institutionnelle et ses différentes collaborations.

Le Centre Hospitalier de la Tour Blanche est un établissement ambitieux, tant sur le plan des activités que sur l'engagement auprès de son personnel, en lui offrant la possibilité de se former et mener une réflexion sur sa pratique. La volonté des professionnels d'acquérir des compétences innovantes est valorisée, entraînant une progression vers l'hôpital de demain.



La santé de la population est indissociable de la santé environnementale. Il convient ainsi d'assurer la pérennité du Centre Hospitalier de la Tour Blanche dans son environnement, sans lui nuire, mais aussi en l'enrichissant par une économie responsable, une équité sociale et la préservation de son écosystème.

Le Centre Hospitalier de la Tour Blanche accueille et suit l'utilisateur avec bienveillance et authenticité. Le personnel s'applique à instaurer une relation de qualité en favorisant notamment le maintien des liens sociaux et familiaux. L'écoute et le soutien de l'équipe sont au cœur du soin afin que le patient/résident puisse être auteur et acteur de son parcours.

Nos équipes s'attachent à porter une attention particulière au patient/résident par un regard bienveillant, une attitude empathique, une considération singulière suscitant chez lui un sentiment d'effectivité de ses droits, d'accompagnement et de respect.

Chaque agent exerce ses fonctions avec le professionnalisme, la rigueur et l'engagement qui lui sont propres. Il favorise l'esprit d'équipe et la cohésion, notamment à travers l'entraide et l'intégration des nouveaux arrivants.

Le respect mutuel s'impose, tant dans le fonctionnement institutionnel que dans les relations avec les usagers et l'ensemble du personnel de l'établissement. Chacun occupe une place particulière et contribue à l'instauration d'une complémentarité entre les différents acteurs.

Merci à : AMORIM RODRIGUES Joao Pedro, AUBINEAU Julie, AUDONNET Charlotte, AVRIL Marie-Claude, BONNIN Christelle, BRICE Séverine, COLIN Frédérique, DELOHEN Meiggie, DE SA DE OLIVEIRA Melissa, DIAZ Myriam, DUBREU Olivier, FERRE Claude, HALBWAX Nadia, HUGUET Karine, LAVOISEY Carine, LECERF Hervé, LEDET Brigitte, MASSON Pascale, MAUBERT Katia, MAURET-CEPAS Marie, MERIENNE Audrey, MONESTIER Céline, PASQUET Coralie, PONS Morgane, RAGOT Dolores, RIOLLET Christel, ROBIENAU Fabien, RONDOT-GAY Nathalie, ROUSSEAU Martine, ROUSSEL Jean-Luc, ROUZET Nathalie, SARRAZIN Séverine, SINACER Nadia, STYSIAL Frédéric, THIAIS Sophie, pour avoir mis des mots sur la pensée de tous nos agents ayant massivement participé au sondage (63%).

